

lin-d'Arves, petit village de la Maurienne, où ils s'arrêtèrent tous trois chez un aubergiste nommé Balmain. Didier était harassé de fatigue ; il souffrait beaucoup de la blessure qu'il s'était faite à la jambe ; à peine entré chez Balmain, il se jeta sur un grabat et s'endormit. Plus habitués aux courses des montagnes, moins âgés que lui, Dussert et Durif restèrent au coin du feu avec l'aubergiste.

Ce fut alors que Dussert et Durif firent connaître à Balmain quel était le vieillard arrivé avec eux et qui reposait en ce moment. Ils dirent à Balmain qu'une forte somme d'argent avait été promise par la police française à celui qui livrerait Didier, ou ferait découvrir sa retraite. Que lui apprirent-ils après cela ? quelle œuvre sans nom comme celle des sorcières de Macbeth fut accomplie entre ces trois hommes ; quel pacte inconnu fut conclu entre eux, nous ne savons ; mais, le lendemain, à l'aube du jour, Dussert, Durif et Balmain quittaient furtivement l'auberge de Saint-Sorlin-d'Arves pour se diriger du côté de Saint-Jean de Maurienne, où se trouvait le poste le plus voisin de la gendarmerie piémontaise, les carabiniers royaux.

Pendant que ces choses se passaient dans les montagnes de la Savoie, un habitant de l'Oisans, Jean-Baptiste Sert, beau-frère de Dussert, se présentait, le 9 mai, à la préfecture de Grenoble ; là, après avoir déclaré que la retraite de Didier lui était parfaitement connue, cet homme s'offrit à livrer le proscrit, au prix de la grâce de Dussert, et de celle de son parent Durif. M. de Montlivault promit à l'instant même la grâce demandée, et remit à Sert un écrit, gage de sa parole ; il s'engagea de plus à faire compter les vingt mille francs accordés par le ministre à celui qui livrerait Didier ; mais Sert refusa ; il ne voulait, disait-il, que la vie sauve pour ses parents : plus tard, cependant, le prix du sang de Didier lui fut compté ; on saura à quelles conditions.